

MANAGEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CONSTRUCTION

Réaliser des descriptions

Analyse financière sur des opérations de construction

Manager et piloter un projet

Etablir un bilan carbone

CONTRAT PRO

Spécialiste de l'organisation et du suivi économique des chantiers, le titulaire du BTS MEC (Management économique de la construction) intervient à tous les stades d'un projet de construction ou de rénovation. Il réalise les premières études de faisabilité pour le compte du maître d'ouvrage et estime l'ordre de grandeur du coût de la construction envisagée. Puis, il détermine les solutions techniques et économiques ainsi que l'enveloppe budgétaire à dégager. Enfin, il suit l'avancement des travaux jusqu'à la livraison du chantier toujours en se souciant du respect du cahier des charges principalement sur le plan financier. Il peut remplir également des missions d'expertise.

Code RNCP: RNCP35802 par le MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE Niveau 5, échéance le 31-08-2026



LA FORMATION

Durée: 1100h de formation - 1 an en alternance sous contrat de professionnalisation.

Début de la formation : 5 septembre 2025

Rythme d'alternance : 2 semaines en formation - 2 semaines en entreprise.

Lieu de formation : Lycée Champagnat - Saint Symphorien sur Coise. CFA porteur: CFA des Monts du Lyonnais, 42140 Chazelles sur Lyon

Coût de formation : Gratuite pour les apprentis formation financée par l'OPCO de l'entreprise.

Bloc de compétences : 1- Maîtriser les techniques de la construction.

2-Connaitre les caractéristiques des matériaux. 3-Maîtriser le coût et la qualité d'un projet.

4-Gérer les relations avec tous les intervenants de la filière.

Objectifs de formation :

- Assister la réalisation de dossiers de construction
- Assister techniquement les clients
- Rédiger des CCTP
- Réaliser des quantitatifs estimatifs tous corps d'état
- Réaliser des métrés
- Gérer une banque de prix
- Réaliser des plans
- Assister les réponses d'appels d'offres



CONTENU DE LA FORMATION & EPREUVES

Contenu	Heures	Coef	Forme	Durée
E.1. Culture générale et expression	160h00	3	Ecrit	4h00
E.2. Langue vivante	120h00	3	CCF	
E.3 Mathématiques	160h00	2	CCF	
E.3 Physique - chimie	120h00	2	CCF	
E.4 Analyse du projet et de son contexte	223h00	4	Ecrit	4h00
E.5 Etude et suivi d'un projet Sous épreuve : Etude descriptive et économique Sous épreuve : Analyse et suivi financiers	297h00 120h00	5 2	Oral Ecrit	40min 2h00
E.6 Epreuve professionnelle Sous épreuve : Projet numérique - étude quantitative Sous épreuve : Compte rendu d'activités en milieu pro	92h00 58h00	4 3	CCF CCF	
Facultatives - Langue vivante		1	Oral	20min

Pédagogie active basée sur des : Activités pratiques / travaux dirigés en groupe avec manipulation de matériels et logiciels professionnels de modélisation, de simulation, de dimensionnement - Cours avec apprentissage des connaissances techniques, scientifiques et linguistiques - Possiiblité de valider par blocs de compétences





Chiffres disponibles sur : https://www.inserjeunes.education.gouv/diffusion/accueil



PRÉREQUIS

- Sens de l'organisation, de la négociation et du travail en équipe
- Compétences technologiques et linguistiques pour la communication et l'argumentation
- BAC général à dominante scientifique, BAC STI2D (spécialité AC recommandée), BAC PRO du domaine
- Avoir entre 16 et 25 ans ou être demandeur d'emploi âgés de 26 ans et plus, ou bénéficier du RSA, de l'ASS ou de l'AAH
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap





MODALITÉS DE RECRUTEMENT

- Compléter un dossier d'inscription.
- Étude du dossier scolaire.
- Entretien individuel.
- Tests de positionnement écrit.
- Possibilité d'admission après le démarrage de la formation (délai de 15 jours entre la demande et l'intégration en formation).



LE CONTRAT

L'apprenti(e)

- Double statut : étudiant-e et salarié-e.
- Age : de 16 à plus

e contrat

Rémunération		
Egal ou supérieur au Bac		
65%		
80%		
100%		

- Démarrage du contrat : au plus tôt 3 mois avant le début de la formation.
- Période probatoire : 45 jours en entreprise (Si arrêt de travail, période d'essai prolongée d'autant de jours).
- Durée quotidienne de travail : ≥8h si mineur ou ≥10h si majeur
- Repos hebdomadaire : 2 jours pleins/semaine ou selon la convention collective de l'entreprise.
- Congés: 5 semaines. Les congés sont à prendre sur le temps en entreprise.

Temps de formation + Temps en entreprise = Temps de travail hebdomadaire.

La rémunération : De 27% à 100 % du SMIC (sauf conditions plus favorables de la convention collective). Smic au 01/11/2024 : 1801.80 € bruts mensuels pour 35h/semaine



APRÈS LA FORMATION

POURSUITES D'ÉTUDES

Licence professionnelle, Licence ou Ecole d'ingénieur (pas de passerelle possible)

EMPLOIS ACCESSIBLES

- Economiste de la construction
 - Technicien(ne) étude de prix
- Chargé(e) d'affaires
- Conducteur ou coordonnateur de travaux
- BIM coordonnateur de travaux
- Manager de projet









